

La restructuration foncière sur la commune d'Esparron de Pallières : un outils pour l'accès à du foncier agricole



Avant 2009

- Diverses constatations
 - Un foncier morcelé
 - Un nombre de parcelles en friches important
 - Pas de nouvelles installations sur la commune

2009

- La communauté de communes Provence d'Argens en Verdon signe une Convention d'Aménagement Rural avec la SAFER
 - Propose de prendre en charge les frais de stockage du foncier pour faire des échanges restructurant



Une Convention d'Aménagement Rural : Qu'est-ce ?

- Animation foncière réalisée par un conseiller de la SAFER
- Missions à effectuer
 - Anticiper la vente de terrain agricole à des non-agriculteurs (veille foncière – CIF)
 - Faciliter la constitution d'îlots pour installer des jeunes ou conforter des exploitations locales (aide pour les frais d'actes)
 - Procéder à des échanges multilatéraux pour restructurer des plaines à forte vocation agricole dont le parcellaire est éclaté (aide frais de stockage)
 - Contacter les propriétaires de parcelles en friches et proposer des CMD

Mission : Faciliter la constitution d'îlots pour installer des jeunes ou conforter des exploitations locales

> Aide à la cession de petites parcelles : en moyenne 10 000 € / an pour la CCPV

- Entre 2010 et 2018 : 152 dossiers validés pour bénéficier des aides de la CCPV
 - > représentant : environ 190 ha
 - > dont 104 ha de friches remis en cultures



2013



2016

2013



2016

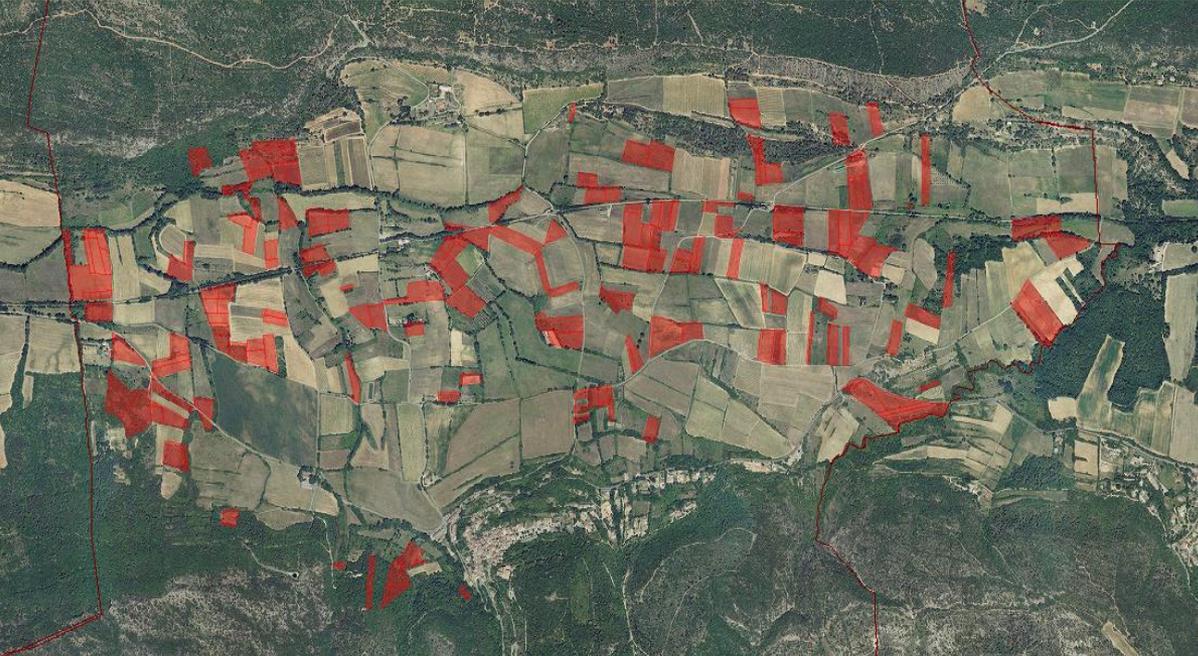


2017



Mission : Procéder à des échanges multilatéraux pour restructurer des plaines à forte vocation agricole dont le parcellaire est éclaté

> Stockage sélectif : environ 3 500 € / an pour la CCPV



23 acquisitions : 90 ha (70 ha friches)

1^{ère} boucle d'échange (déc. 2014)

➔ 32 ha

➔ 8 coéchangistes

➔ 23 ha cédés par la SAFER

➔ 4,3 ha reçus par la SAFER

39 ha de rétrocedés : consolidations ou installations

2^{ème} boucle d'échange (printemps 2019)

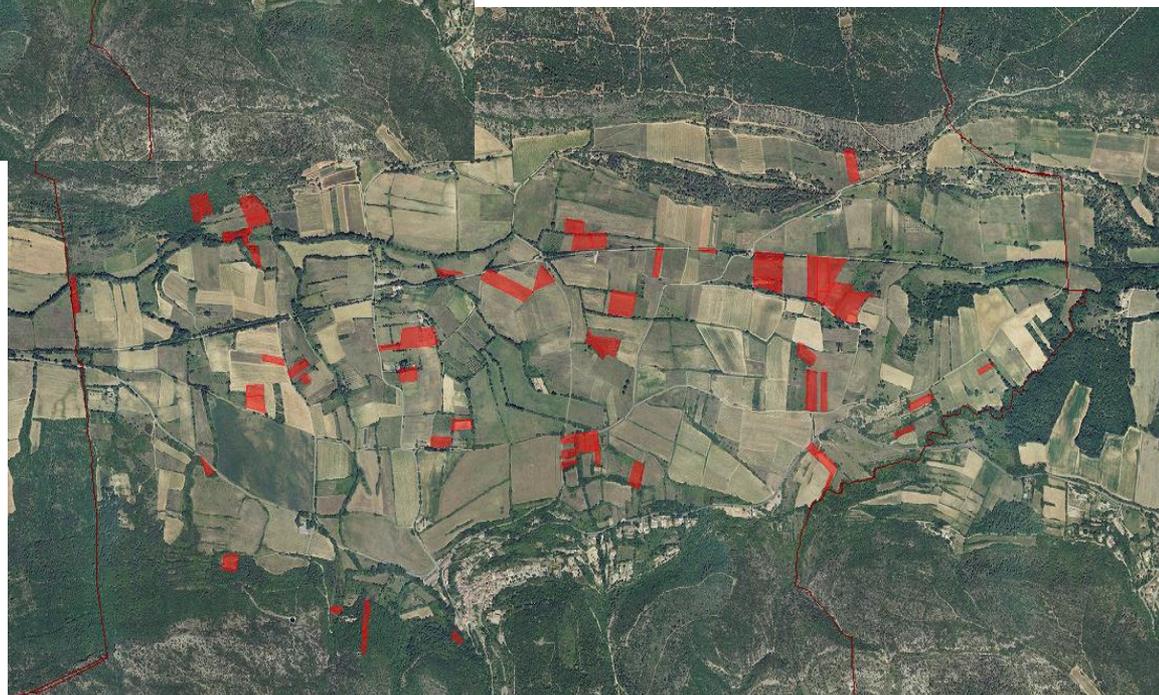
➔ 19 ha

➔ 10 coéchangistes

➔ 7,4 ha cédés par la SAFER

➔ 4,3 ha reçus par la SAFER

➔ restructuration de 6 exploitants
dont 4 jeunes de -40 ans

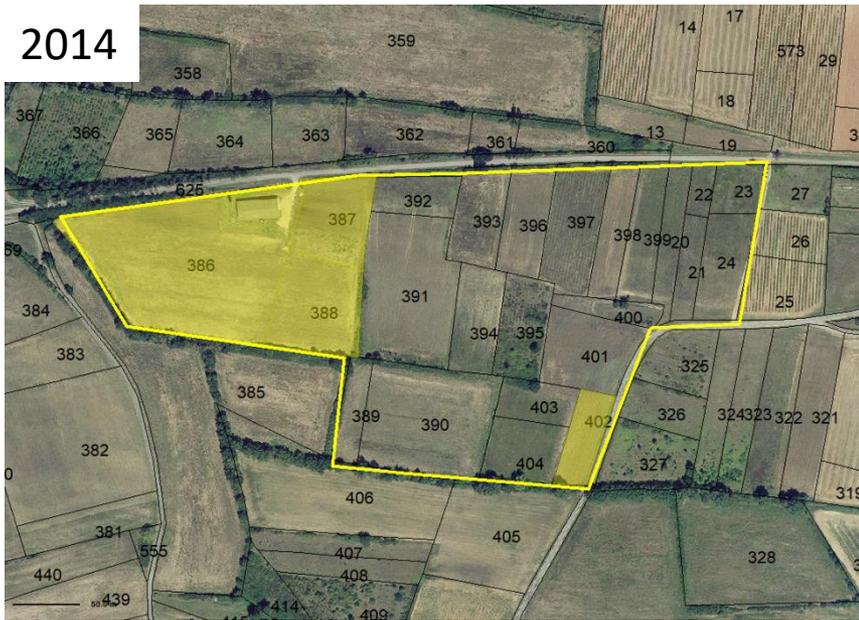


Exemples de restructuration :

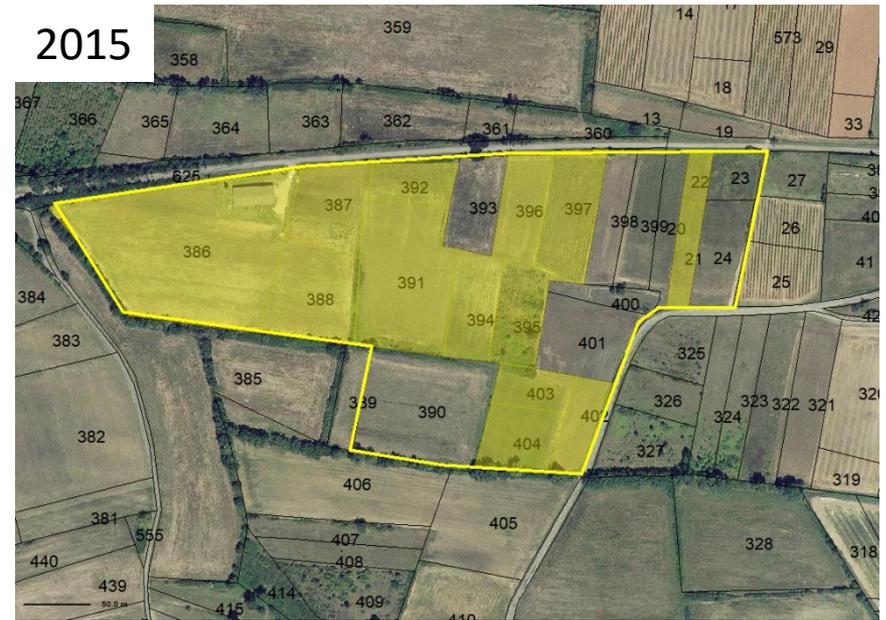
JAUNE : exploitant agricole en grandes cultures et plantes aromatiques, en fin de carrière avec reprise de l'exploitation familiale par sa fille

VIOLET : jeune vigneron coopérateur qui a repris à la suite de ses parents

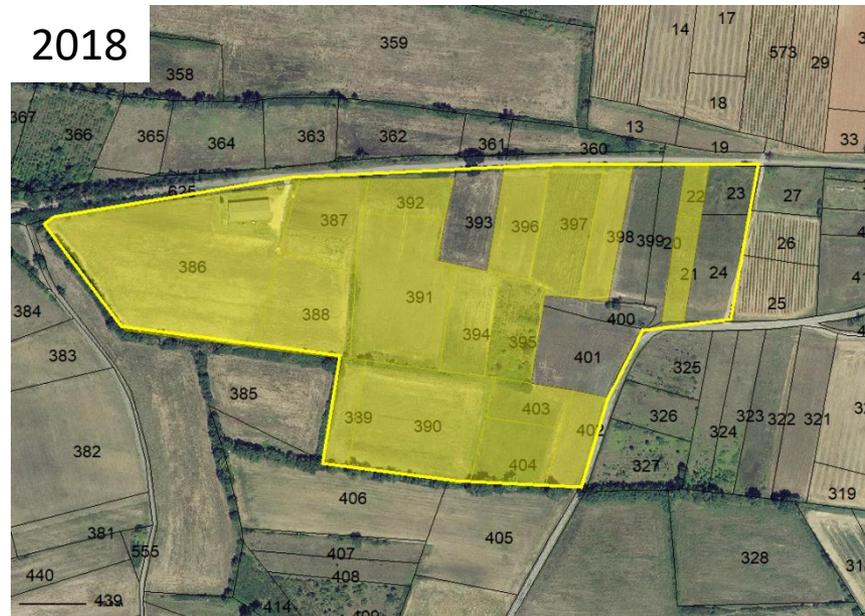
2014



2015



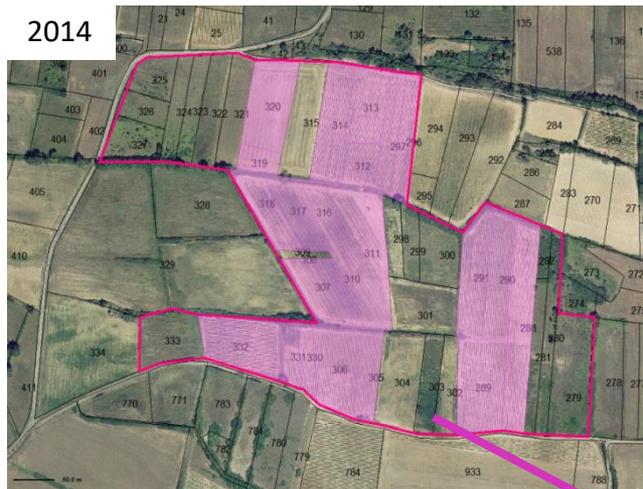
2018



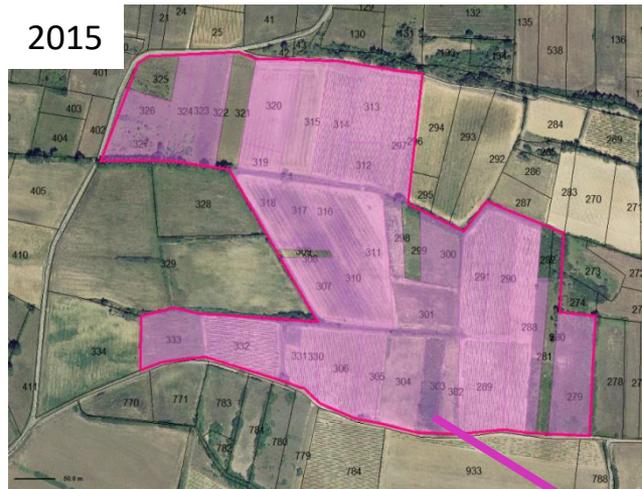
Ilot souhaité : 8 ha
2014 : 2,20 ha exploités
2015 : 5 ha exploités
2018 : 6,5 ha exploités

Production : grandes
cultures et plantes
aromatiques

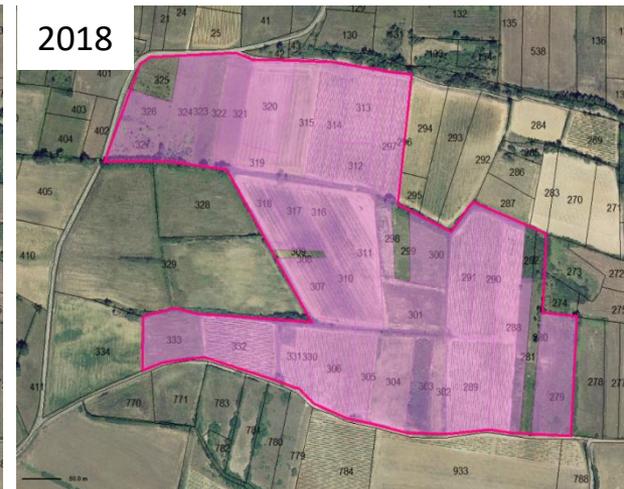
2014



2015



2018



Ilot souhaité : 15 ha
 2014 : 8 ha exploités
 2015 : 13,5 ha exploités
 2018 : 14 ha exploités

6 ha de terres remis en culture

Production : viticulture

AVANT 1ère boucle

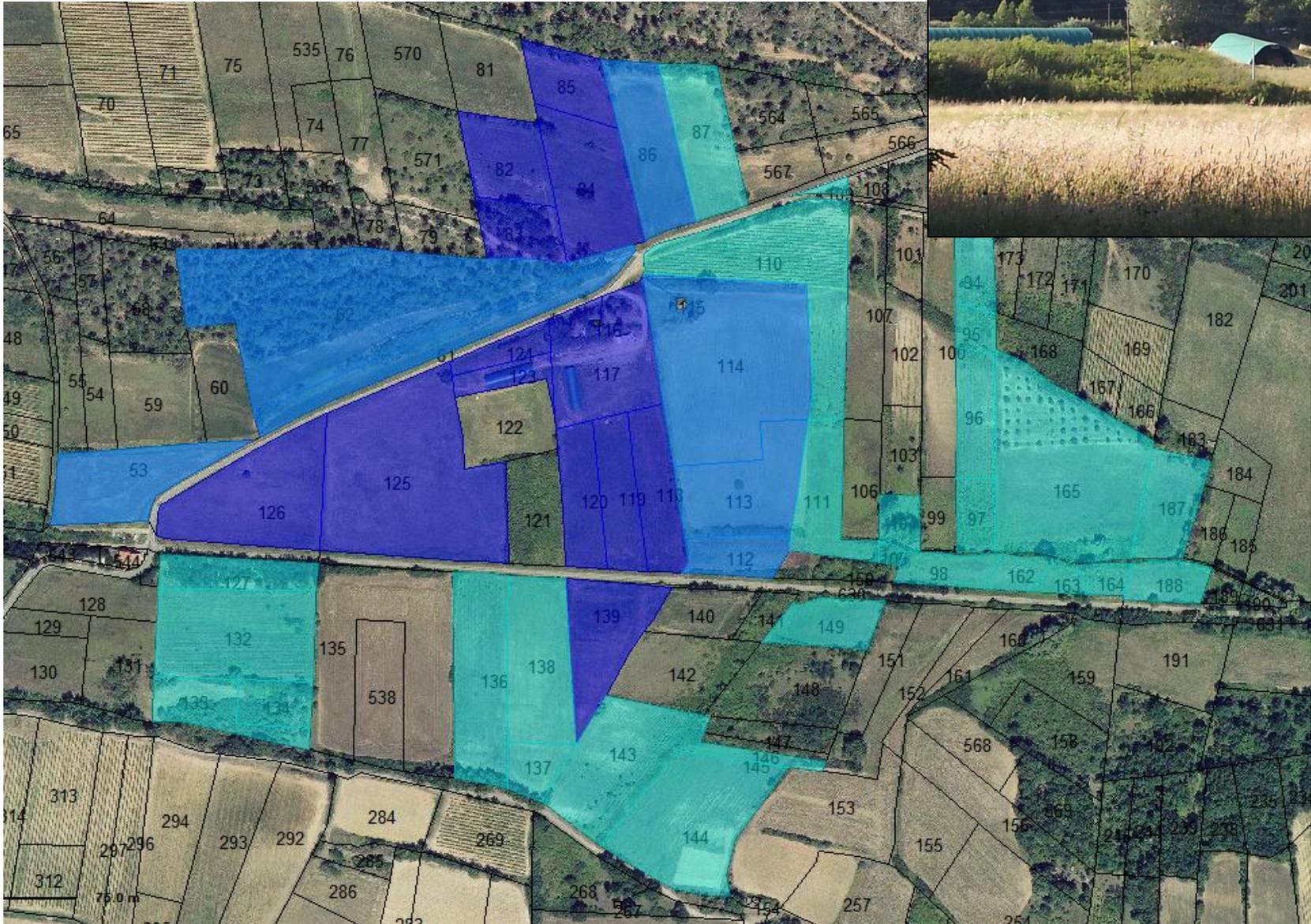


APRES 1ère boucle



**Exemple d'installation suite à l'échange : Installation de
d'un jeune couple, en brebis laitières avec
transformation fromagère en Agriculture Biologique**

- Parcelles en FVD issues stock SAFER (5,2 ha)
- Parcelles en FVI (5 ha)
- Parcelles en FVI issues stock SAFER (9 ha)



En bref ...

La restructuration foncière sur la commune d'Esparron de Pallières : un outils pour l'accès à du foncier agricole

- > Environ 70 ha de terres en friches remises en cultures

- > 8 exploitations restructurées dont 3 ayant leur siège d'exploitation sur la commune

- > 5 installations (en AB) sur le stock SAFER
 - Viticulture (2)
 - Brebis laitières
 - Plantes aromatiques
 - Poules pondeuses



Merci de votre attention